des compétences,
des communautés,
des carrières.

SESSION 2025

CONCOURS INTERNE DE DIRECTEUR D'HÔPITAL

Postes ouverts

Calendrier indicatif des épreuves

Webinaire de présentation	février 2025
Inscriptions en ligne	Du lundi 27 janvier 2025 au jeudi 13 février 2025
Épreuves d'admissibilité ***Centres d'épreuves :*** ***Paris-Rungis, Lyon, Marseille, Toulouse, Rennes, Martinique, La Réunion (St Denis)***	Du mardi 10 juin 2025 au vendredi 13 juin 2025
Épreuves orales d'admission	Octobre – novembre 2025
Prise de fonction prévue	À partir du 1er janvier 2026 à l'EHESP

Condition générales pour concourir

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale) et de leurs établissements publics administratifs, aux militaires et magistrats qui, à la date de clôture des inscriptions, sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. À la date de clôture des inscriptions, les candidats doivent justifier au 31 décembre de l'année du concours de **quatre ans au moins de services publics effectifs**. Pour déterminer cette durée, ne sont pas prises en considération les périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique.

- Jouir de ses droits civiques et présenter un bulletin n°2 du casier judiciaire ou équivalent pour les candidats étrangers ne comportant pas de mention incompatible avec l'exercice des fonctions postulées ;

- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions occupées.

Les candidats en situation de handicap attesté par un certificat médical délivré par un médecin agréé peuvent bénéficier d'un ou plusieurs aménagements d'épreuves, leur demande en application des dispositions du code général de la Fonction publique.

des compétences,
des communautés,
des carrières.

SESSION 2025

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
EPREUVES D'ADMISSIBILITE		
Note de réflexion sur une question contemporaine d'ordre général portant sur des problématiques de santé publique et environnementale ainsi que sur les grands enjeux de protection sociale. *Cette épreuve vise à apprécier l'aptitude du candidat à exprimer sur le sujet proposé, une analyse structurée du contexte dans lequel il, s'inscrit et à construire une argumentation personnelle et structurée.*	5 heures	***2***
Note de synthèse et de propositions portant sur une problématique d'organisation et de gestion dans un établissement public de santé. *Cette épreuve consiste à dégager les éléments essentiels d'un dossier en rapport avec le sujet. Elle doit apporter au lecteur une compréhension globale du thème sans qu'il lui soit nécessaire de se reporter au dossier qu'il est supposé ne pas connaître.*	5 heures	***5***
Note opérationnelle, sur la base d'un dossier d'une dizaine de pages, portant sur des problématiques de droit public ou de santé publique ou de finances publiques ou d'économie. *Rédaction, à partir d'un dossier à caractère administratif, d'une note permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées*	4 heures	***4 ou 2***
Note opérationnelle, sur la base d'un dossier d'une dizaine de pages, portant sur des problématiques de droit hospitalier ou d'économie de la santé ou de législation de sécurité sociale et aide sociale. *Rédaction, à partir d'un dossier à caractère administratif, d'une note permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées*	4 heures	***4 ou 2***
EPREUVES D'ADMISSION		
Épreuve d'entretien collectif suivie d'une interrogation individuelle *Lors de cette épreuve, les candidats sont répartis en groupe de 4. À partir d'un sujet qui leur est soumis, les candidats d'un même groupe procèdent, devant le jury, à des échanges au cours desquels ils exposent leur analyse de la situation et présentent la ou les solutions qu'ils préconisent pour atteindre l'objectif assigné.*	30 minutes de mise en situation collective et 15 minutes d'interrogation individuelle	***5***
Épreuve d'entretien individuel : *Vise à apprécier l'adéquation des candidats à l'emploi de directeur d'établissement public de santé leur motivation pour exercer ces fonctions. Pour cette épreuve le jury dispose du curriculum vitae du candidat.*	30 minutes	***5***
Épreuve obligatoire de langue vivante en Anglais *consistant en la lecture et la traduction d'un texte suivie d'une conversation avec le jury.*	15 minutes	***1***

Pour toute information, contactez-nous au :

Département autorisation d'exercice, concours, coaching
Bureau des concours nationaux
CNG-concours-administratifs@sante.gouv.fr
01-77-35-xx-xx
CNG : 21B, rue Leblanc – 75015 Paris (jusqu'à juin 2025)
CNG : 21, rue Bara – 92130 Issy les Moulineaux à partir de juillet 2025)